

Crise des années 2010, le retour ? Voilà pourquoi le programme du NFP réserverait à la France un implacable destin à la grecque



Article rédigé par *Atlantico*, le 14 juillet 2024

Source [Atlantico] : Lorsqu'on regarde la situation de la Grèce au moment de son entrée dans la zone Euro en 2001, la similarité avec la France de 2024 en matière de dépenses publiques est saisissante.

Le déficit public de la Grèce dépasse alors 5% du PIB comme la France aujourd'hui. La dette publique grecque atteint alors 105% du PIB comparée à 110% du PIB pour la France en 2024. La connaissance de ces chiffres réels grecs de l'époque, manipulés à dessein par le gouvernement socialiste (PASOK) du moment, n'aurait pas dû permettre à la Grèce de rejoindre la zone Euro.

De 2000 à 2007 la Grèce a pratiqué une politique de relance keynésienne à coup de dépenses publiques et d'endettement, notamment pour financer les jeux olympiques de 2004, un régime de retraite insoutenable et une fonction publique pléthorique et peu efficace. En dépit d'une croissance économique annuelle de 4%, largement artificielle, entre 2000 et 2007 la Grèce a atteint en 2008, à la veille de la crise financière, un déficit public de 10% du PIB et un endettement de 113% du PIB.

L'IFRAP a démonté le chiffrage bidon du programme du NFP réalisé par ses soi-disant experts militants. Les dépenses additionnelles y sont présentées en trois rubriques génériques non détaillées qui ne permettent aucune vérification et sont visiblement sous-estimées, compte tenu du coût énorme du retour à la retraite à 60 ans avec 40 annuités. Les recettes additionnelles sont plus détaillées. Leur chiffrage relève de la plus haute fantaisie : 15 milliards d'Euros de taxation des superprofits sont au mieux un one shot et au pire inexistant ; 25 milliards d'Euros de suppression des niches fiscales inefficaces et polluantes sont non crédibles ; 26 milliards d'Euros d'impôt Zucman sur les multinationales nécessiteraient un accord au sein de l'OCDE, de l'UE et du FMI qui est au mieux une perspective lointaine ; 17 milliards d'Euros d'impôt sur les successions, avec un taux de 100% à partir de 12 millions d'Euros qui sera cassé par le Conseil Constitutionnel, sont non crédibles ; 30 milliards d'Euros de recettes supplémentaires dues au multiplicateur keynésien sont fantaisistes, compte tenu des destructions nettes d'emplois et de PME/TPE générées par la hausse de 14% du SMIC qui va entraîner la perte de 240.000 emplois et la faillite de 10.000 PME et/ou de 70.000 TPE (estimation de l'IFRAP cohérente avec le célèbre article de 2000 de Kramarz et Philippon) ; 7 milliards d'Euros de pertes de recettes sont ignorées.

[Lire la suite](#)

14/07/2024 01:00